



Association facultaire étudiante des arts (AFÉA)

Université du Québec à Montréal (UQAM)

Pavillon Judith-Jasmin

405, rue Sainte-Catherine Est, H2L 2C4

Montréal, Québec

Local J-M880

Téléphone: 514.987.3000 #2630

afea@uqam.ca

www.afea.uqam.ca/

Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'AFÉA

20 octobre 2011, local A-1785 et A-1880

Convoquée à quorum moral

Ordre du jour, tel qu'annoncé dans l'avis de convocation

0.0 Ouverture de l'assemblée

0.1 Animation et secrétariat

1.0 Congrès de l'ASSÉ

2.0 Statuts et règlements de l'Artichaut

3.0 Cotisation automatique non obligatoire (CANO)

3.1 Comité de soutien aux parents étudiants (CSPE)

3.2 Groupe de recherche d'intérêt public (GRIP)

5.0 Varia

6.0 Levée de l'assemblée

0.0 Ouverture

Le quorum régulier est constaté.

Coralie Jean **propose** l'ouverture de l'assemblée. (12h50).

Appuyée de Nicolas Vigneau.

La proposition est **adoptée à l'unanimité**.

0.1 Animation et secrétariat

Mélissa Arbour *propose* Patrick Véronneau à l'animation de l'assemblée et Laurence Côté-Lebrun au secrétariat. *Appuyée* de Nicolas Vigneau.

La proposition est **adoptée à l'unanimité**.

1.0 Congrès de l'ASSÉ

Corinne Arseneault *propose* que Keena Grégoire fasse un retour de 3 minutes sur les événements à venir et sur les structures de l'ASSÉ suivi d'une période de questions de 5 minutes.

Appuyée de Stéphanie Bernier.

La proposition est **adoptée à l'unanimité**. (12h55).

Keena Grégoire *propose* :

Que l'AFEÀ-UQAM reconnaisse qu'une collaboration entre les associations nationales permettrait d'augmenter significativement nos chances de bloquer la hausse des frais de scolarité, mais qu'une telle collaboration ne sera possible qu'à condition que chacune de ces associations respectent les trois clauses suivantes :

- 1- La clause de solidarité : Que chacune des associations nationales refuse de négocier avec le gouvernement si celui-ci exclut l'une d'entre elle ;
- 2- La clause de non-recommandation : Que les associations étudiantes nationales s'engagent à ne pas recommander une proposition du gouvernement à ses membres afin de laisser réellement aux assemblées générales locales le dernier mot ;
- 3- La clause de non-dénonciation : Que les associations étudiantes nationales s'engagent à ne pas dénoncer dans les médias les actions entreprises par les autres organisations nationales et associations locales ;

Que l'AFEÀ-UQAM accepte de collaborer avec les autres organisations nationales sur ces bases, et conditionnellement à leur acceptation de ces trois clauses.

Que le 7 janvier 2012 soit la date butoir de négociation de ces clauses, soit deux semaines avant le premier congrès d'hiver de l'ASSÉ. Que la ratification finale de l'entente ait lieu lors du congrès des 21 et 22 janvier 2012.

Appuyé de Jean-Sébastien Ritchie.

La proposition est **adoptée à l'unanimité**. (13h10).

Camille Toffoli propose qu'il y ait un temps de présentation de 5 minutes par Mathilde Létourneau sur la coalition de l'ASSÉ.

Appuyée de Sarah Piché-Sénécal.

La proposition est **adoptée à l'unanimité**.

Mathilde Létourneau *propose* :

Que l'AFEA-UQAM propose que les modalités d'entrée dans la Coalition large de l'ASSÉ soient :

- 1- Que l'Association étudiante ait comme revendication : « contre toute hausse de frais de scolarité dans une perspective de gratuité scolaire » ;
- 2- Que l'Assemblée générale soit l'instance suprême de décision de l'Association ;
- 3- Que l'Association étudiante ait un mandat de consulter son assemblée générale au sujet de la grève générale illimitée ou qu'elle soit en grève générale illimitée ;
- 4- Que l'Association étudiante ait voté de joindre la Coalition large de l'ASSÉ ;
- 5- Que l'Association offre une contribution financière à la Coalition. Que le montant suggéré soit d'un dollar par membre ;
- 6- Que toutes les associations membres de l'ASSÉ soient de facto membres de la Coalition.

Appuyée de Corinne Arseneault.

Proposition d'**amendement** :

Nicolas Vigneau *propose* l'amendement suivant :

D'ajouter, à la suite de « contre toute hausse de frais de scolarité dans une perspective de gratuité scolaire », « ou qu'elle s'engage à consulter ses membres sur la question d'ici le congrès suivant son entrée dans la coalition ».

Appuyé de Joëlle Comte.

L'amendement est **rejeté à la majorité**.

La proposition principale est **adoptée à la majorité**. (13h42).

Proposition privilégiée :

Mélissa Arbour *propose* que les points 1 et 2 de l'ordre du jour soient mis en dépôt et que ceux-ci soient repris à la suite du traitement du point 3 de l'ordre du jour.

Appuyée de Laurence Léger-Dumais.

La proposition privilégiée est **adoptée à la majorité**.

3.1 Comité de soutien aux parents étudiants (CSPE)

Mélissa Arbour *propose* :

CONSIDÉRANT que l'UQAM compte environ 8000 parents-étudiants répartis dans l'ensemble des facultés ;

CONSIDÉRANT la déresponsabilisation de l'UQAM à l'égard des étudiants-es, et plus particulièrement à l'égard des parents-étudiants ;

CONSIDÉRANT que les projets du CSPE-UQAM sont des exemples en matière de mobilisation étudiante et de mise en place de services gérés par les étudiants-es ;

CONSIDÉRANT que le CSPE-UQAM met déjà en oeuvre une multitude d'actions afin d'articuler études/famille et qu'une CANO lui permettrait d'élargir son champ d'intervention par la mise sur pied de projets concrets (service de garde, activités d'entraide, comptoir d'aide alimentaire, bourses, etc.) ;

CONSIDÉRANT que l'accessibilité aux études pour le parent-étudiant est intimement liée à l'obtention d'une place en service de garde et que l'insuffisance en cette matière occasionne un frein pour un bon nombre d'entre eux, et plus particulièrement pour les femmes ;

Que l'AFEA-UQAM dénonce la déresponsabilisation de l'UQAM à l'égard de ses étudiants-es, de leurs projets ainsi que du nombre et de la qualité des services qui leur sont offerts ;

Que l'AFEA-UQAM dénonce l'inaction de l'UQAM par rapport à la situation particulièrement difficile des parents-étudiants et qu'elle appuie le projet de Politique familiale du CSPE-UQAM ;

Que l'AFÉA-UQAM se positionne en faveur de la CANO pour le CSPE-UQAM.

Appuyée de Keena Grégoire.

La proposition est **adoptée à l'unanimité**.

3.2 Groupe de recherche d'intérêt public (GRIP)

Laurence Léger-Dumais *propose* :

CONSIDÉRANT que le Groupe de recherche en intérêt public de l'UQAM (GRIP UQAM) contribue depuis plus de 18 ans à implanter des projets environnementaux et sociaux au sein de la communauté uqamienne ;

CONSIDÉRANT que sa mission est de promouvoir la vision critique, la recherche, la réflexion et l'action en ce qui a trait aux enjeux touchant les domaines écologiques, communautaires, démocratiques et économiques ;

CONSIDÉRANT l'historique du GRIP UQAM en tant qu'acteur important au sein de la communauté uqamienne pour faire avancer les questions environnementales ;

CONSIDÉRANT qu'en s'appuyant sur une approche multi et transdisciplinaire, les efforts du GRIP UQAM sont axés vers la recherche, la sensibilisation, tout autant que vers l'action suscitée par les questions sociales et environnementales ;

CONSIDÉRANT que le GRIP UQAM est principalement par et pour la communauté uqamienne, que sa structure décisionnelle est démocratique et participative et qu'il désire travailler en partenariat avec des organismes externes et faire rayonner sa mission à l'extérieur de l'UQAM ;

CONSIDÉRANT que les étudiantes et étudiants de l'UQAM manifestent leur intérêt envers la recherche de perspectives sociales équitables, axées sur l'écologie sociale et la démocratie participative ;

Que l'AFEU-UQAM accorde un financement au GRIP UQAM équivalent à 2\$ par trimestre pour chacun-e de ses membres par l'entremise d'une cotisation automatique non-obligatoire (CANO).

Appuyée de Mélissa Arbour.

La proposition est **adoptée à la majorité**.

1.0 Congrès de l'ASSÉ (à la suite du traitement du point 3 de l'ordre du jour)

Keena Grégoire *propose* la réouverture de l'assemblée à la suite du changement de local. (14h08).

Appuyé de Mathilde Létourneau.

La proposition est **adoptée à l'unanimité**.

L'Assemblée générale se poursuit désormais au local A-1880 et est à quorum moral.

Corinne Arseneault *propose* :

Que l'AFÉA se joigne à la manifestation commune du 10 novembre 2011 à laquelle participe l'ASSÉ, la FEUQ, la FECQ et la TaCEQ.

Qu'à la lumière des compte-rendus fournis par les délégués-es de l'ASSÉ aux négociations avec les autres associations nationales quant à ses modalités d'organisation, qu'en contrepartie, l'AFÉA se désole de l'attitude méprisante de la FEUQ lors des négociations face au refus de celle-ci de se doter d'une entente signée qui en aurait officialisé les résultats.

Que soit publié dans l'Ultimatum un article appelant à la vigilance des membres face à une possible récupération du mouvement de grève de la part des fédérations étudiantes.

Appuyée de Mathilde Létourneau.

Proposition d'**amendement** :

Keena Grégoire *propose* l'amendement suivant :

Que l'ASSÉ avertisse la FEUQ qu'une telle concession ne se reproduira pas dans le cadre des négociations entourant les clauses de solidarité, de non-dénonciation et de non recommandation.

Appuyé de Mathilde Létourneau.

Proposition privilégiée :

Joëlle Comte *demande la question préalable*
Appuyée de Keena Grégoire.

La proposition privilégiée (question préalable) est **adoptée à la majorité des 2/3**.

L'amendement est **adopté à la majorité**.

Proposition d'**amendement** :

Nicolas Vigneau *propose* l'amendement suivant :
De retirer le mot « méprisante » dans la proposition.
Appuyée de Marie-Ève Tremblay-Cléroux.

L'amendement est **adopté à la majorité**.

Proposition privilégiée :

Joëlle Comte *propose* de scinder la proposition :
➤ Le premier QUE serait d'abord traité
➤ Les autres QUE seraient traités dans un deuxième temps
Appuyée de Stéphanie Bernier.

La proposition privilégiée (scinder) est **adoptée à la majorité**.

Sur le premier QUE, à savoir :

Que l'AFÉA se joigne à la manifestation commune du 10 novembre 2011 à laquelle participe l'ASSÉ, la FEUQ, la FECQ et la TaCEQ.

Proposition privilégiée :

Joëlle Comte *demande la constatation du quorum pour s'assurer de la « moralité » de celle-ci* (levée de l'Assemblée générale).
Appuyée de Stéphanie Bernier.

La proposition privilégiée (levée de l'Assemblée générale) est **rejetée à la majorité**.

La proposition est **adoptée à l'unanimité**.

Sur les autres QUE, à savoir :

Qu'à la lumière des compte-rendus fournis par les délégués-es de l'ASSÉ aux négociations avec les autres associations nationales quant à ses modalités d'organisation, qu'en contrepartie, l'AFÉA se désole de l'attitude méprisante de la FEUQ lors des négociations face au refus de celle-ci de se doter d'une entente signée qui en aurait officialisé les résultats.

Que soit publié dans l'Ultimatum un article appelant à la vigilance des membres face à une possible récupération du mouvement de grève de la part des fédérations étudiantes.

Que l'ASSÉ avertisse la FEUQ qu'une telle concession ne se reproduira pas dans le cadre des négociations entourant les clauses de solidarité, de non-dénonciation et de non recommandation.

Proposition privilégiée :

Keena Grégoire **propose** la mise en dépôt des deux premiers QUE.
Appuyé de Marie-Ève Tremblay-Cléroux.

La proposition privilégiée (mise en dépôt) est **adoptée à l'unanimité**.

Sur le dernier QUE, à savoir :

Que l'ASSÉ avertisse la FEUQ qu'une telle concession ne se reproduira pas dans le cadre des négociations entourant les clauses de solidarité, de non-dénonciation et de non recommandation.

La proposition est **adoptée à l'unanimité**.

La résolution est donc la suivante :

Que l'AFÉA se joigne à la manifestation commune du 10 novembre 2011 à laquelle participe l'ASSÉ, la FECQ, la FEUQ et la TaCEQ.

Que l'ASSÉ avertisse la FEUQ qu'une telle concession ne se reproduira pas dans le cadre des négociations entourant les clauses de solidarité, de non-dénonciation et de non-recommandation.

Proposition privilégiée :

Marie-Ève Tremblay-Cléroux **propose** la levée de l'Assemblée générale.
Appuyée de Keena Grégoire.

La proposition privilégiée (levée de l'assemblée) est **adoptée à l'unanimité**.